

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2004

L'An Deux Mille Quatre, le 28 Septembre

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du Mardi 28 Septembre 2004, en séance publique.

Présidé la séance Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président.

Secrétaire : Monsieur Thierry Georges GINESTET

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Michel MALATERRE-FOURÈS, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Christian BONZI, Jean SICARD, Pierre COSTES, Jean-Marie GARCIA, Michel ALBINET, Thierry GINESTET, Christian CHAMAYOU, Serge NEAU, Robert RAYNAL, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Viviane COMBES, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS, Robert GAUTHIER, Guy BORIES, Jean-Claude De LAPANOUSE, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE, Jean-Pierre BOUCLY.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Frédéric ESQUEVIN, Nicole ENGEL, Laurence PUJOL, Jean CAYRE, Josian VAYRE, André BAUP, Bruno CRUSEL, Joëlle FRANQUES, Jean-Philippe ROQUES, Christiane SÉGURA, Doris HUCHEDE, Georges LACOMBE, Gérard FABRE, Nicole CABASSOT, Sarah LAURENS, Anne-Marie ROSÉ, Gérard SOULOMIAC.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Pierre FERRIÈRES (Procuration à Monsieur Christian BONZI), Pierre-Yves LAMBOLEZ (Pouvoir à Monsieur Michel FOURNIALS), Geneviève PARMENTIER (Procuration à Monsieur Philippe BONNECARRÈRE), Laure SUDRE (Procuration à Madame Laurence PUJOL), Olivier BRAULT (Procuration à Monsieur Frédéric ESQUEVIN), Louis BARRET (Procuration à Madame Nicole ENGEL), Michel FRANQUES (Procuration à Monsieur Jean CAYRÉ), Dominique BILLET (Procuration à Madame Christine DEVOISINS), Marcel COULIOU, William NION, Max AMIEL (Procuration à Monsieur Gérard FABRE), Jean-Louis MATHIEU (Procuration à Madame Sarah LAURENS), Michel TRÉBOSC.

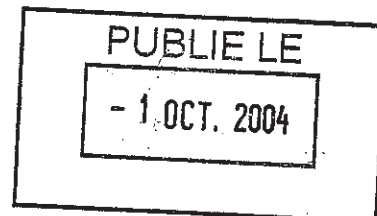
Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Barbara DESVALS-BARBÉY, Josette BÈS, Valérie ROMAIN, Gisèle DEDIEU, Josette BOUIN, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Élisabeth BOISARD, Bérengère MAUZY, Francis MARCHAND, Christian MALGOUYRES, Henri JALBAUD-PUECH, Patrick TRANIER, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Éliane CARLES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Claude RAMON, Jean-Claude RAFFANEL, Élisabeth LARAUD, Pierre GUIRAUD, Francis CANOVAS, Patrice MANGIONE.

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

N° 5 / 90 - 2004 : MODIFICATION AU CONTRAT PROGRAMME DE DURÉE ECO-EMBALLAGES N° 8153 DU 22 DÉCEMBRE 2000 - AVENANT N° 3

Pilote : Environnement

Autres destinataires : Direction Générale Communauté d'Agglomération de l'Albigeois
Service Financier
Gérard LUMIERE (chargé de mission)
ECO-EMBALLAGES



Monsieur Gérard POUJADE, rapporteur,

L'intégration au 1^{er} Janvier 2004 de la Commune de Marssac sur Tarn dans le périmètre de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, par Arrêté Préfectoral du 30 Décembre 2003, nous impose de modifier, par avenant, le Contrat Programme de Durée N° 8153 qui avait été signé avec ÉCO-EMBALLAGES le 22 Décembre 2000.

Cet avenant prend effet au 1^{er} Janvier 2004 sans modifier l'échéance du contrat initial, arrêté au 21 décembre 2006.

Par contre, il précise et acte les changements suivants :

- Modification de l'annexe 2-1 : portant description du projet

- Modification de l'annexe 3-1 : portant changement du périmètre avec la prise en compte de la commune de Marssac sur Tarn jusqu'alors desservie par le SICTOM de MARSSAC.

Cette commune représente 2 392 habitants ce qui porte la population totale de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois concernée par le présent contrat à 58 638 habitants.

- Actualisation de l'annexe 4-1 : mise en conformité des objectifs de valorisation avec le nouveau territoire

Les projets d'annexes 2-1, 3-1, 4-1 et le projet d'avenant n° 3 sont annexés à la présente délibération.

En outre, ÉCO-EMBALLAGES confirme que le soutien financier versé au titre du soutien à la tonne triée reste inchangé et s'effectue suivant le barème à la performance définie dans le contrat initial et ce jusqu'à son terme.

De plus, les soutiens versés au titre de l'aide au démarrage seront attribués sur la totalité de la population soit 58 638 habitants sur la base de l'année 1 :

- Aide au démarrage 1,1 € / an / habitant défalqué de la somme de 13 202, 26 euros, correspondant aux soutiens au Démarrage des 5 communes provenant du SICTOM de Marssac (population : 6 563 habitants), perçus depuis le début de l'exploitation au titre du Contrat Programme de Durée N° 8140.

Les soutiens à la communication seront quant à eux versés sur la totalité de la population.

Soit 58 638 habitants sur la base de l'année 1 :
- Soutien à la communication 1,4 € / an / habitant

Je vous demande :

↳ D'approuver les modifications portées au Contrat Programme de Durée ÉCO-EMBALLAGES N° 8153 signé le 22 Décembre 2000.

↳ D'approuver la conclusion d'un avenant N° 3 au Contrat Programme de Durée ÉCO-EMBALLAGES N° 8153 signé le 22 Décembre 2000.

↳ D'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant N° 3 au Contrat Programme de Durée ÉCO-EMBALLAGES N° 8153 signé le 22 Décembre 2000 et à remplir toutes les formalités inhérentes au dossier.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Contrat Programme de Durée ÉCO-EMBALLAGES N° 8153 signé le 22 Décembre 2000.

VU l'avenant N° 3.

VU les annexes 2-1, 3-1 et 4-1 modifiées figurant en annexe.

VU l'avenant N° 3 annexé.

ENTENDU le présent exposé.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

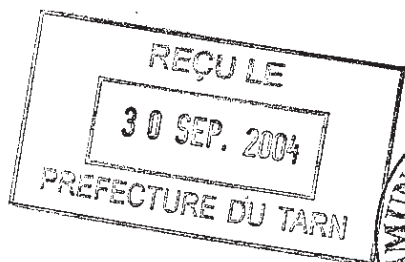
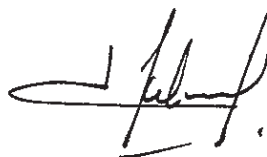
APPROUVE les modifications portées au Contrat Programme de Durée ÉCO-EMBALLAGES N° 8153 signé le 22 Décembre 2000.

APPROUVE la conclusion d'un avenant N° 3 au Contrat Programme de Durée ÉCO-EMBALLAGES N° 8153 signé le 22 Décembre 2000.

AUTORISE Monsieur Le Président à signer l'avenant N° 3 au Contrat Programme de Durée ÉCO-EMBALLAGES N° 8153 signé le 22 Décembre 2000 et à remplir toutes les formalités inhérentes au dossier.

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÈS



AVENANT N° 3
au Contrat Programme de Durée n° 81 53 signé le 22/12/2000

Entre **ECO-EMBALLAGES**,

Société anonyme au capital de 1 828 800 euros., immatriculée au Registre du Commerce de Nanterre sous le n° 388 380 073, ayant son siège social à Levallois-Perret (92300), 44, avenue Georges Pompidou, représentée par son Directeur Régional, Monsieur Jacques **POUJADE**,

Et **LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS - C2A**,

Parc F. Mitterand – 81160 SAINT JUERY

représenté par son Président, Monsieur Michel **MALATERRE-FOURES**,

ci après dénommé la "Collectivité"

Conformément à l'arrêté du 30 Décembre 2003 portant adhésion de la Commune de Marssac sur Tarn à la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS**; **ECO - EMBALLAGES** et la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS (C2A)** conviennent de modifier le Contrat Programme de Durée n° 81 53 comme suit :

MODIFICATION DE L'ANNEXE 2.1 - DESCRIPTION DU PROJET

L'Annexe 2-1 du Contrat est remplacée par l'Annexe 2-1 du présent Avenant.

MODIFICATION DE L'ANNEXE 3.1 - PERIMETRE

L'Annexe 3-1 du Contrat est remplacée par l'Annexe 3-1 du présent Avenant.

MODIFICATION DE L'ANNEXE 4.1 - OBJECTIF DE VALORISATION

L'Annexe 4-1 du Contrat est remplacée par l'Annexe 4-1 du présent Avenant.

MODIFICATION DU TITRE II - CONDITIONS PARTICULIERES

ARTICLE SUPPLEMENTAIRE AU TITRE II :

ARTICLE 22 : SOUTIEN A L'AIDE AU DEMARRAGE ET SOUTIEN A LA COMMUNICATION

I - Intégration, des Collectivités provenant du Sictom de Marssac :

La C2A a intégré en deux fois 5 Communes provenant du Sictom de Marssac (Castelnau de Levis, Le Sequestre, Rouffiac, Terssac et Marssac) qui ont déjà perçu des soutiens au Démarrage depuis le début de l'exploitation au titre du Contrat Programme de Durée n°8140. Ces sommes seront déduites des soutiens au démarrage dues au titre de la 1^{ère} année du présent contrat selon le récapitulatif ci-dessous :

Estimation du droit au SAD pour la C2A (population 58638x1,1€)	64501,80
4 Communes du Sictom de Marssac intégrées au 01.01.03 (pop=4171)	-7630,37
Commune de Marssac intégrée au 01.01.04 (pop=2392)	-5571,89
Solde des droits SAD 1 ^{ère} année pour la C2A	<u>51299,54</u>

II - Communication :

Le démarrage effectif de la Collecte Sélective sur le territoire de la C2A étant programmé pour le dernier trimestre 2004, le soutien financier au titre de la communication ne concernera que les dépenses engagées 6 mois avant le lancement, soit à partir du 2^{ème} trimestre 2004.

Le présent Avenant prend effet à compter du 01/01/2004.

L'échéance du contrat restant inchangée au 21/12/2006.

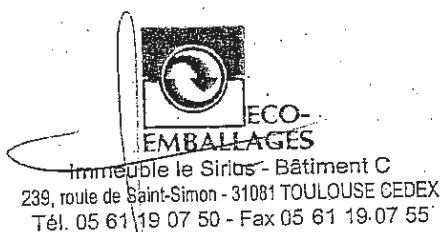
Les autres clauses du Contrat Programme de Durée demeurent inchangées.

Fait à SAINT JUERY,

En deux exemplaires

Le 27 AOUT 2004

C.A. de l'ALBIGEOIS - C2A
Monsieur Michel MALATERRE-FOURES
Président



ECO-EMBALLAGES
Monsieur Jacques POUJADE
Directeur Régional

C2A

081053

Scénario : AV3 Intégration commune de Marssac

Population selon le recensement de 1999	58 638
Taux d'habitat vertical (%)	16,41%
Densité hors habitat vertical (hab./km ²)	337
Production d'ordures ménagères (kg/hab./an)	400,0

Début d'exploitation

2004T4

Population desservie en collecte sélective pour 3 matériaux
(habitants desservis en fin de période pour trois matériaux au moins)

2004	58 638
2005	58 638
2006	58 638
2007	58 638
2008	58 638
2009	58 638

Calendrier de montée en puissance de la collecte sélective en porte à porte

(habitants desservis, prorata temporis sur l'année civile)

Année	Acier	Aluminium	Papiers/cartons	Plastiques	Verre
2004	7 330	7 330	7 330	7 330	0
2005	58 638	58 638	58 638	58 638	0
2006	58 638	58 638	58 638	58 638	0
2007	58 638	58 638	58 638	58 638	0
2008	58 638	58 638	58 638	58 638	0
2009	58 638	58 638	58 638	58 638	0

Population desservie dans le(s) contrat(s) précédent(s) : 58 638

Description du programme de collecte en porte à porte

Composition du flux BCJMP : Tous matériaux sauf verre
 Organisation de la collecte : Collecte en substitution
 Fréquence de collecte : 1
 Récipient de collecte : Récipients divers
 Véhicule de collecte : Véhicules divers
 Statut de l'opérateur : Régie

Montée en puissance

Année	Trimestre	Population desservie
2003	T1	0
2003	T4	0
2004	T4	58 638
2005	T1	58 638

Description du programme de collecte en apport volontaire

Composition du flux V : Verre
 Récipient de collecte : Conteneur
 Véhicule de collecte : Benne équipée pour le levage des conteneurs
 Statut de l'opérateur : Régie

Montée en puissance

Année	Trimestre	Parc de conteneurs
2000	T1	65
2001	T3	65
2004	T1	120

ANNEXE 3.1 PERIMETRE DE LA COLLECTIVITE

Collectivité : C2A
 N° de la Collectivité : CL081053
 Périmètre au : 01/01/2004

INSEE	Nom de la commune	Population	Log Total	Log > 10	Superficie
81156	MARSSAC-SUR-TARN	2 392	969	0	7.17
81004	ALBI	46 274	21 823	4 331	44.26
81059	CARLUS	547	199	0	10.6
81063	CASTELNAU-DE-LEVIS	1 403	486	0	21.42
81079	DENAT	619	206	0	15.01
81113	LABASTIDE-DENAT	239	94	0	7.43
81144	LESCURE-D'ALBIGEOIS	3 660	1 416	0	14.18
81232	ROUFFIAC	521	184	0	11.13
81274	SALIES	646	208	0	3.55
81284	SEQUESTRE	1 426	504	10	5.42
81297	TERSSAC	911	361	0	5.43

Contexte démographique

Nombre de Communes	11	Population	58 638
Taux Hab. Vertical	16.41	Cont. Rural/Urban	SEMI URBAIN
Densité	402.73	Den. H. Hab. Vert.	336.64
Nombre Total de Logement	26 450	Nb Total d'immeubles > 10 Lgts	4 341

Scénario : AV3 Intégration commune de Matssac

I - Objectifs de valorisation pour la période d'exploitation (collecte sélective effective pour trois matériaux au moins)

Matériaux issus de collecte sélective

Année	Acier			Aluminium			Papier Carton			Flaconnages plastiques		
	Population desservie*	Tonnes triées	Ratio (kg/h.)	Population desservie*	Tonnes triées	Ratio (kg/h.)	Population desservie*	Tonnes triées	Ratio (kg/h.)	Population desservie*	Tonnes triées	Ratio (kg/h.)
2004	29 319	10	1,30	29 319	0,2	0,030	29 319	44	6,0	29 319	21	2,80
2005	58 638	82	1,40	58 638	2,9	0,050	58 638	410	7,0	58 638	188	3,20
2006	58 638	88	1,50	58 638	3,5	0,060	58 638	428	7,3	58 638	223	3,80
2007	58 638	94	1,60	58 638	4,1	0,070	58 638	469	8,0	58 638	235	4,00
2008	58 638	106	1,80	58 638	4,7	0,080	58 638	528	9,0	58 638	235	4,00
2009	58 638	117	2,00	58 638	5,9	0,100	58 638	528	9,0	58 638	235	4,00

Verre

Compostage

Année	Porte à porte			Apport volontaire ites couleurs			Apport volontaire verre blanc			Papier carton composté		
	Population desservie	Tonnes triées	Ratio (kg/h.)	Population desservie	Tonnes triées	Ratio (kg/h.)	Population desservie	Tonnes triées	Ratio (kg/h.)	Population desservie	Tonnes	Ratio (kg/h.)
2004	0	0	0,0	58 638	323	22,0	0	0	0,0	0	0	0,0
2005	0	0	0,0	58 638	1 525	26,0	0	0	0,0	0	0	0,0
2006	0	0	0,0	58 638	1 642	28,0	0	0	0,0	0	0	0,0
2007	0	0	0,0	58 638	1 642	28,0	0	0	0,0	0	0	0,0
2008	0	0	0,0	58 638	1 642	28,0	0	0	0,0	0	0	0,0
2009	0	0	0,0	58 638	1 642	28,0	0	0	0,0	0	0	0,0

* pour les périodes au cours desquelles coexistent pour un matériau une collecte en porte à porte et une collecte en apport volontaire, la population desservie est par convention égale à la somme de la population desservie en apport volontaire à la fin du contrat et de la population desservie en porte à porte pour l'exercice considéré.

Nota: dans un souci de simplification, les objectifs sont évalués pour des périodes annuelles complètes, même pour l'année d'échéance du contrat.

Annexe 4.1 - suite

Métaux récupérés sur unité de traitement

Année	Acier ex compost				Alu ex compost				Acier ex mâchefers				Aluminium ex mâchefers						
	Population desservie		qualité A		qualité B		Population desservie		qualité A		qualité B		Population desservie		Tonnes nettes		Ratio (kg/h.)		
	Tonnes	Ratio (kg/h.)	Tonnes brutes	Ratio (kg/h.)	Tonnes brutes	Ratio (kg/h.)	Tonnes	Ratio (kg/h.)	Tonnes brutes	Ratio (kg/h.)	Tonnes brutes	Ratio (kg/h.)	Population desservie	Tonnes brutes	Tonnes nettes	Ratio (kg/h.)	Population desservie	Tonnes nettes	Ratio (kg/h.)
2004	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0	0	0,0	0	0	0,0
2005	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0	0	0,0	0	0	0,0
2006	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0	0	0,0	0	0	0,0
2007	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0	0	0,0	0	0	0,0
2008	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0	0	0,0	0	0	0,0
2009	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0	0	0,0	0	0	0,0

Valorisation énergie

Année	Tonnages valorisés			Tonnages soutenus			Valorisation matière			Valorisation globale	
	Totaux	Alu	Papier	Totaux	Alu	Papier	Tonnage total	Taux conventionnel	Tonnage total	Taux de valorisation	
	Population desservie	Plast.	Flacons plastiques	Flacons plastiques mélangés							
2004	0	0	0	0	0	0	397	28,64	397	24,12	
2005	0	0	0	0	0	0	2 208	33,56	2 208	33,56	
2006	0	0	0	0	0	0	2 384	36,24	2 384	36,24	
2007	0	0	0	0	0	0	2 443	37,14	2 443	37,14	
2008	0	0	0	0	0	0	2 514	38,22	2 514	38,22	
2009	0	0	0	0	0	0	2 527	38,41	2 527	38,41	

Synthèse

II - Objectifs de valorisation hors période d'exploitation (collecte sélective non effective pour trois matériaux au moins)

Année	Nombre de trimestres	Collecte sélective						Métaux ex unité de traitement						
		Acier	Aluminium	Papier Carton	Flacons plastiques	Verre Pap	Verre AV	Verre clair	Acier A / compost	Acier B / compost	Alu A / compost	Alu B / compost	Acier ex UIOM	Aluminium ex UIOM
2004	3	0	0,0	0	0	0	968	0	0	0	0	0	0	0